

Nos attributions

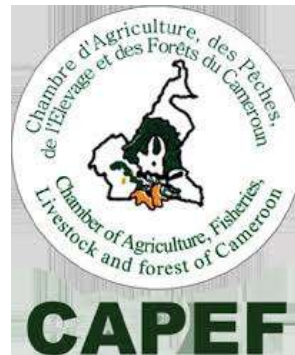


- Faciliter le lien entre l'industrie et la recherche;
- Faciliter le transfert des technologies;
- Assurer la promotion des technologies locales;
- Assurer la veille technologique au Cameroun;
- Collecter et diffuser l'information scientifique et technologique;

NOS PARTENAIRES



Universités d'Etat



Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Ministry of Scientific Research and Innovation

- Technique de production et de vulgarisation des fours solaire ;
- Techniques élémentaires de la pharmacologie ;
- Techniques d'exploitation des bases de données de l'OMPI, dans le cadre du projet CATI ;
- Technique de fabrication des gels et solutions hydro-alcoolique.

Nos produits phares



- Fours solaires ;
- Kits solaires photovoltaïques ;
- Briquettes écologiques et foyers améliorés;
- Suiveur solaire à deux axes ;
- Réfrigérateur solaire à absorption pour conservation des médicaments ;
- Biocarburant à partir du JATROPHA ;

Nos ouvrages édités

- Guide du chercheur ;
- Guide de valorisation de la pharmacopée traditionnelle;
- Monographie des plantes médicinales
- Magazine du CNDT "Techno_Mag"

BP: 1457 Yaoundé - Cameroun
(+237) 222 22 25 09
contact@cndtcameroun.cm
www.cndtcameroun.cm



La Technologie au Service du Développement

République du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation



COMITE NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES

- Qui sommes - nous ?
- Nos missions
- Nos objectifs
- Nos activités
- Nos partenaires

QUI SOMMES-NOUS

Le Comité National de Développement des Technologies est un organe de coordination, de réflexion et d'information en matière de transfert et de développement de technologies. Il est placé sous l'autorité du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.



Cérémonie officielle de restitution des solutions de riposte contre COVID 19 au MINRESI

Le décret présidentiel N°78/109 du 1er avril 1978 créait et organisait le Comité National de Transfert des Technologies (CNTT). Ce décret a été modifié et complété par le décret N°82/126 du 18 mars 1982 qui a créé le Comité National de Développement des Technologies (CNDT). La décision N°0101/D/MINRESI/CNDT/16 du 30 décembre 2016 portant organisation des Commissions du CNDT a permis d'opérationnaliser ses missions.

NOS MISSIONS

- La collecte, le traitement et la diffusion de la documentation et des informations, tant sur la mise au point que sur les procédés d'utilisation des technologies ;



- L'étude des modalités d'acquisition et d'adaptation des technologies ;
- L'inventaire et la promotion des technologies locales ;
- Le choix des technologies étrangères susceptibles de contribuer efficacement au développement socio-économique du Cameroun ;
- L'organisation des séminaires et conférences intéressants le développement des technologies.



gels et solutions hydro-alcooliques



Technomag



Monographie



Guide du chercheur

NOS OBJECTIFS

Le CNDT a pour objectif majeur de contribuer au développement socio-économique du Cameroun à travers le transfert et le développement des technologies. A cet effet, il met en œuvre plusieurs activités de promotion et de diffusion des technologies pour le développement.

Commissions techniques

- Biosciences et technologies agricoles
- TIC, et intelligence artificielle;
- Technologies de l'énergie, des mines et de l'environnement
- Technologies et transformations industrielles;
- Politiques scientifiques et technologiques



NOS ACTIVITÉS



La plateforme énergétique rurale (PER), implanté dans une localité d'Akonolinga



Vulgarisation des TICs auprès des enfants



Atelier de formation couture

- Techniques culturelles de la nouvelle variété de riz NERICA;
- Technique de production du bananier plantain (technique PIF) ;
- Techniques de production de poissons de table ;
- La promotion et diffusion des technologies solaires de potabilisation de l'eau ;
- Techniques de recherche et d'accès à la documentation scientifique en ligne ;
- Technique de Culture hydroponique hors sol ;